

**Zeitschrift:** Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse  
**Herausgeber:** Union syndicale suisse  
**Band:** 43 (1951)  
**Heft:** 8

## **Titelseiten**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 10.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# REVUE SYNDICALE SUISSE

ORGANE MENSUEL DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

Supplément trimestriel : «TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE»

43<sup>me</sup> année

Août 1951

N° 8

## Coopératives et syndicats

Par *Eric Descœudres*

Nous examinerons successivement en quoi coopératives et syndicats sont apparentés, en quoi ils diffèrent, quelles sont leurs relations, en tant qu'employeurs, d'une part, et organisations de salariés, d'autre part, et enfin les possibilités de collaboration entre les deux mouvements.

\*

Auparavant, jetons un coup d'œil sur le *mouvement coopératif suisse*. Plus de 12 000 sociétés coopératives sont inscrites au Registre du commerce. On peut les classer en quatre groupes.

Le premier de ces quatre groupes comprend les *coopératives de consommateurs et d'usagers*.

On y trouve tout d'abord les quelque 570 sociétés affiliées à l'Union suisse des coopératives de consommation, à Bâle (U. S. C.), groupant actuellement plus de 540 000 familles, les 350 sociétés de la Fédération des coopératives agricoles de Suisse orientale (V. O. L. G.), réunissant quelque 30 000 membres, et enfin les 50 coopératives Concordia, avec leurs quelque 6500 sociétaires.

Dans ce même groupe, nous trouvons également les coopératives d'habitation, qui ont pris un essor réjouissant au lendemain de la seconde guerre mondiale et qui se sont surtout développées dans nos grandes villes, en particulier à Zurich et Bâle, ainsi qu'à Winterthour, Lucerne, Berne, Lausanne et Genève. Plus d'un millier de ces coopératives sont inscrites au Registre du commerce et 230 sont affiliées à l'Union suisse du logement, dont le siège est à Zurich.

Mentionnons enfin, dans ce même groupe, les pharmacies coopératives ainsi que ces deux grandes coopératives de lecteurs que sont la Büchergilde Gutenberg, à Zurich, avec ses quelque 100 000 affiliés, et la Guilde du livre, à Lausanne, qui compte 50 000 membres non seulement en Suisse romande, mais en France et en Belgique.